



AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 6 septembre 2022, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 22-07
Nom du requérant :	Jean-François Vetter
Emplacement :	9 à 13 rue Sainte-Anne
Objet de la demande :	Autoriser l'installation d'une piscine hors-terre en cours avant (terrain de coin)
No de la demande :	DM 22-08
Nom du requérant :	Samuel Jourdain
Emplacement :	355 rue Saint-Louis
Objet de la demande :	Autoriser l'installation d'un cabanon en cours avant (terrain sur 4 rues)

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 19 août 2022
par

Annick Lafontaine
Greffière